

Nos formateurs :

Formateurs internes ou externes, psychologues spécialistes de l'accompagnement des fratries et de l'évaluation du lien fraternel.

Durée :

2 jours en présentiel

Prérequis :

Aucun

Contacts :

formation@sosve.org
SOS Villages d'Enfants
8 Villa du Parc de Montsouris
75014 PARIS
01 55 07 25 21
www.sosve.org

FICHE FORMATION

ACCOMPAGNER LES FRATRIES

Objectifs de la formation

- Observer et saisir la nature des liens fraternels parmi les enfants accueillis en placement conjoint, en s'appuyant notamment sur la grille d'observation fournie à l'issue de la formation ;
- Repérer les situations problèmes ;
- Élaborer une réponse éducative et/ou thérapeutique adaptée ;
- Formuler des préconisations argumentées sur la poursuite ou la non-recommandation du placement conjoint.

Contenu de la formation

Définir l'importance du lien fraternel dans le développement de l'enfant :

- Décrire les liens évolutifs et horizontaux et le processus d'identification ;
- Identifier les mouvements de rivalité et de complicité ;
- Nommer la place des parents dans la construction du lien fraternel ;
- Décrire l'évolution du lien fraternel à l'adolescence et à l'âge adulte.

Identifier les enjeux de placement des fratries :

- Situer le cadre juridique ;
- Discuter du parallèle entre fratries recomposées et fratries placées ;
- Indiquer les indications et contre-indications du placement conjoint.

Reconnaitre les mouvements de violences entre enfants :

- Expliquer les mouvements d'amour et d'agressivité ;
- Reconnaitre les situations de violence.

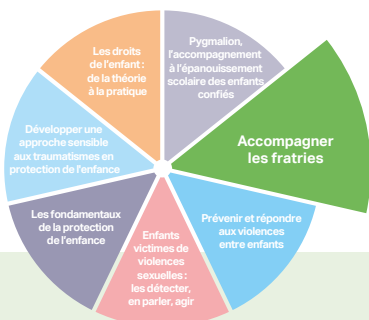
Nommer les répercussions du handicap dans le lien fraternel :

- Identifier les mouvements de culpabilité et de violence ;
- Définir les mouvements de parentification ;
- Nommer les risques de maltraitance.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Notre approche pédagogique se veut interactive et centrée apprenant. L'objectif est de partir des pratiques et compétences existantes afin de réassurer les professionnels dans leur pratique et de développer de nouvelles compétences. La session sera construite sur une alternance d'apports théoriques et d'analyse de situations issues de la pratique des professionnels.

Les méthodes seront donc majoritairement de type interrogatif et découverte afin de favoriser la dynamique des échanges et l'appropriation de nouvelles connaissances. Les principales techniques utilisées seront des mises en situation, des jeux pédagogiques et des exercices pratiques.



Nos formateurs :

Formateurs internes ou externes, psychologues spécialistes de l'accompagnement des fratries et de l'évaluation du lien fraternel.

Durée :

2 jours en présentiel

Prérequis :

Aucun

Contacts :

formation@sosve.org
SOS Villages d'Enfants
8 Villa du Parc de Montsouris
75014 PARIS
01 55 07 25 21
www.sosve.org

FICHE FORMATION

ACCOMPAGNER LES FRATRIES

Modalités d'évaluation

La formation sera évaluée à travers des questionnaires remis avant chaque formation et à l'issue de la session.

Personnes en situation de handicap

Nous contacter pour s'assurer des modalités d'accès.

Léa Desciaux, référente handicap :

ldesciaux@sosve.org

Formation en inter

Prochaines sessions :

Les dates des prochaines sessions sont disponibles sur le site de SOS Villages d'Enfants.

Adresse :

8 Villa du Parc Montsouris - 75014 Paris

Accès :

RER B - Cité Universitaire ; Tram T3a - Montsouris ; Métro ligne 4 - Porte d'Orléans.

Tarifs pour les associations :

450 euros par participant pour les 2 jours, 400 euros par participant à partir de 2 inscrits.

Tarifs pour les particuliers :

400 euros par participant.

Règlement :

Paiement par chèque ou par virement à l'issue de la formation.

Modalités d'inscription :

Contacts ci-contre. Frais pédagogiques journaliers de 1 450 euros. Une fiche d'inscription vous sera adressée après un échange téléphonique. Délai d'accès jusqu'à 48h sous réserve de places disponibles.

Formation en intra

Devis sur demande :

Contacts ci-contre. Frais pédagogiques journaliers de 1450 euros. Nous ajustons le contenu de la formation au plus près de vos objectifs.

Délai de mise en œuvre :

2 mois environ.

Lieu d'intervention :

France métropolitaine.